

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
11 h. 16 ^m matin.	4 h. 40 ^m matin.	6 h. 45 ^m matin.	7 h. 17 ^m matin.	7 h. 45 ^m matin.	9 h. 16 ^m matin.	11 h. 42 ^m matin.	9 h. 52 ^m matin.	12 h. 51 ^m matin.
5 h » soir.	1 » 00 » soir.	2 » 41 » soir.	3 » 52 » soir.	4 » 18 » soir.	5 h. 20 ^m soir.	8 h. 8 ^m soir.	5 » 52 ^m soir.	4 » 39 ^m »
10 h 24 »	5 » 45 » »	7 » 39 » »	9 » 22 » »	9 » 41 » »	—	—	11 » 7 » »	2 » 48 soir.

Train de marchandises facultatif : {Départ de Cahors — 5 h. « matin.
Arrivé à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire {Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin.
Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, 13 Mai.

Le ministère radical capitule devant les radicaux plus avancés que lui dans la question de la magistrature et dans celle de la laïcité de l'instruction publique.

En ce qui regarde la magistrature, M. Cazot est en train de renoncer à son projet, pour céder en tout ou en partie le principe de l'immovibilité. Il mettrait les magistrats désagréables dans une sorte de cadre de réserve, et une nouvelle porte serait ainsi ouverte aux déclassés qui veulent des places.

Quant à la laïcité de l'instruction publique, M. Jules Ferry, qui proposait seulement l'instruction obligatoire, baisse pavillon devant les exigences de la démagogie.

Ce pauvre journal le Temps, qui voudrait rendre les ministres plus sages, est désolé. Il s'exprime ainsi : « Le gouvernement, engagé dans la campagne des décrets, est-il vraiment à l'aise pour risquer un inévitable conflit, avec le clergé séculier cette fois, qui se regardera comme directement pris à partie ? » Et là dessus le Temps rappelle que M. Jules Ferry ne voulait pas entendre parler de la laïcité, il y a une quinzaine de jours. Patience, mon brave homme ! Il en acceptera bien d'autres votre ministre.

Nous avons annoncé avant-hier, par dépêche, que la résolution du gouvernement d'empêcher la manifestation communarde du 23 mai, sur la tombe des communards tués ou fusillés en 1871, indignait les journaux avancés du radicalisme. M. Clémenceau est furibond dans la Justice, et M. Rochefort s'en prend directement à M. Gambetta dans le Mot d'ordre.

On ne peut donc que louer le gouvernement de l'attitude qu'il a prise. Mais comment ne pas lui dire que parmi ceux qui l'approuvent en ce moment dans tout le parti conservateur, l'immense majorité le blâme et le combat, quand il entre contre les congrégations religieuses et contre les institutions charitables, dans la voie anti-libérale de la proscription ? Ce spectacle devrait bien l'éclairer et lui dicter une conduite différente.

CORRESPONDANCES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, le 12 mai 1880.

La majorité de la Chambre a été évidemment piquée au jeu par les reproches qui lui ont été adressés de toutes parts de n'aboutir à rien, reproches que les députés revenus de leurs départements à la suite des vacances de Pâques, ne lui ont pas dissimulés, car jamais, au grand jamais, elle n'a déployé tant de zèle, tant d'empressement, pour mettre à jour les divers projets dont sont saisis ses commissions. Mais tous ses efforts sont-ils bien inspirés par la saine raison, par la sagesse politique et ne relèvent-ils pas uniquement de l'esprit de parti et des préoccupations personnelles se rattachant aux prochaines élections ? Cette dernière alternative apparaît comme la seule probable pour peu que l'on prenne la peine de distinguer parmi tous ces projets que la Chambre s'apprête à discuter ceux qui sont réellement urgents et ceux qui ont chance d'être adoptés par le Sénat.

Voici, par exemple, la loi sur l'instruction primaire à laquelle M. Jules Ferry et une commission de 32 membres consacrent depuis de longs mois déjà un temps précieux. Elle ne saurait prévaloir sans affecter gravement l'équilibre du budget, elle n'a du reste, que bien peu de chances d'être adoptée par le Sénat. Est-ce que les gauches s'inquiètent de ces difficultés ? Est-ce que le ministère lui-même semble s'en soucier ? Pas le moins du monde. Tous vont de l'avant, absolument comme s'il s'agissait d'enfoncer une porte ouverte. Et pourtant il n'y a pas huit jours que M. Jules Ferry répétait devant la Commission, surtout à propos de la laïcisation rattachée à l'obligation, que le pays n'était pas encore mûr pour une pareille solution.

Aujourd'hui tout est changé puisque le ministre fait feu des quatre pieds pour que le projet de M. Paul Bert soit appliqué dans toutes les écoles communales de France à partir du 1^{er} janvier prochain. Cependant si vous interrogez dans la tête à tête le ministre et membres de la commission, ils vous avouent que le projet ne passera pas au Sénat, et que passé-il, il ne pourrait entrer dans la pratique en 1881. De même pour le projet sur la réforme de la magistrature que la Chambre et le Gouvernement s'apprêtent à bacler dans le sens de la suppression de l'immovibilité, tout en ayant la certitude que le Sénat le repoussera.

De même pour la loi sur le recrutement de l'armée, supprimant brusquement le volontariat que la Commission dont M. Laisant fait partie, s'obstine à vouloir imposer au Gouvernement, alors que chacun sait bien que le Sénat lui barrera le chemin.

De même pour la loi d'organisation municipale, projet formidable, essentiellement complexe, dont la Commission semble croire qu'il suffit de l'expédier à toute vapeur, pour en escamoter les difficultés. Elle a la prétention de l'appliquer avant le renouvellement de tous les Conseils municipaux, qui aura lieu cette année. Cependant, confesse M. Pascal Duprat, M. Folliet et leurs collègues, ils seront contraints d'avouer qu'ils savent bien au fond que le Sénat ne saurait voter leur projet avant l'année prochaine.

Je pourrais multiplier ces citations, mais elles suffisent pour faire apercevoir clairement que si la Chambre fait du zèle, que si elle abat la besogne à tort et à travers, c'est aux dépens du Sénat. Aux dépens du Sénat, qui sera rendu responsable de l'avortement s'il vient à refuser sa sanction et qui en tous cas est là pour corriger les erreurs ou les excès de la deuxième Chambre.

Est-ce là, je le répète, de la saine raison, de la sagesse politique ? Et ne serait-il pas cent fois préférable à tous les points de vue que la majorité tournât ses efforts sur les travaux réellement essentiels, comme le budget, la révision des tarifs douaniers et les autres questions d'ordre économique bien entendu qui sont plus que suffisantes pour défrayer le temps de la session ?

Quand elle aura déconsidéré le Sénat, quand elle sera entrée en conflit avec lui, au grand dommage de nos institutions constitutionnelles, croit-elle qu'elle aura augmenté sa popularité ? Les électeurs ne sont pas aussi naïfs que les gauches se l'imaginent. Il y a longtemps qu'ils trouvent que la politique telle qu'elle se pratique au Palais Bourbon, ne profite qu'aux fauteurs de révolutions, que c'est elle qui après la substitution de la République à l'Empire, fait que la France est plus divisée en 1880, qu'elle ne l'était en 1871 après la Commune et que si la majorité veut se représenter en 1881 avec quelque chance de succès devant le suffrage universel, il faut qu'elle s'occupe uniquement d'affaires et qu'elle laisse dormir les revendications sociales, les réformes dites radicales qui ne tendent à rien moins qu'à transformer les mœurs de la France, à rompre avec toutes les traditions, et surtout à compromettre l'équilibre des finances du pays.

On croit que la Chambre sera mise à même en votant un crédit pour la distribution des drapeaux à l'armée, le 20 juin, de s'associer à cette démonstration, dont le Gouvernement entend faire une fête nationale. Ce ne serait pas seulement à Paris que la fête aurait lieu, mais encore dans les différents centres où il existe des agglomérations de troupes. Le

ministre de la guerre désignera les généraux qui présideront à ces solennités. Quant à Paris, il y aura entente entre l'administration de la ville et le Gouvernement pour régler les détails des divertissements de la journée et de la soirée afin de leur donner toute l'ampleur qui a tant contribué au succès d'entrée du 30 juin 1878, date de la distribution des récompenses aux exposants.

Le nouveau dissentiment qui s'est manifesté dans l'après-midi de mardi, entre le ministre de l'Instruction publique et la Commission Paul Bert, alors que l'on croyait tout arrangé au sujet de la laïcisation, formait également l'objet des commentaires des députés. Il s'agit pour la Commission, comme vous le verrez par le compte-rendu, d'interdire complètement l'instruction religieuse alors que M. Jules Ferry veut rendre cette instruction facultative. On croit généralement qu'après toutes ses précédentes concessions le ministre n'hésitera pas à faire encore cette nouvelle, quoiqu'elle soit d'ailleurs capitale et en contradiction avec ses déclarations antérieures.

La nuit porte conseil, même pour les communards. Le Citoyen se résigne aujourd'hui à laisser entrevoir que ses amis, après la note de l'Officiel d'avant-hier, renonceront à la manifestation qu'ils projetaient pour le 23 mai. Naturellement, l'aveu est accompagné de toute sorte d'invectives à l'endroit du gouvernement, mais s'il est suivi d'effet, nul, je crois, ne s'en plaindra.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 11 mai.

On se souvient peut-être que M. Lenglé, député de la Haute-Garonne, a déposé il y a deux mois une proposition invitant le gouvernement à publier au Journal officiel les dossiers des exclus de l'amnistie. A la fin de la précédente séance de la Chambre, M. Lenglé a demandé la mise à l'ordre du jour immédiate du rapport de M. Corentin Guyho concluant au rejet de sa proposition, et il réclame à ce sujet un scrutin public que l'heure avancée a fait renvoyer à aujourd'hui. Il y a donc été procédé au début de la séance. A la majorité de 235 voix contre 157, la proposition de M. Lenglé n'a pas été mise à l'ordre du jour.

La Chambre a adopté ensuite le projet de loi portant révision du régime des patentes. Nous ne pouvons entrer ici dans tous les détails des tableaux compliqués successivement, examinés par la Chambre. En général, la nouvelle loi adoucit l'impôt des patentes pour la masse des contribuables et le répartit d'une façon plus équitable. Cependant, si les réductions effectuées s'élèvent à plus de 20 millions, les augmentations atteignent la moitié de ce chiffre. Ces relèvements portent principalement sur le commerce parisien dont les charges se trouvent aggravées par la création d'un tarif spécial, et les grands établissements qui réunissent plusieurs genres d'affaires voient leur patente notablement relevée.

La séance s'est terminée par la deuxième délibération du projet de loi sur les réunions. Elle a été marquée par une scène très vive, dont voici le résumé :

Au moment où le président donne lecture de l'article 7, M. Floquet demande... la parole ? Non, la remise à demain, parce qu'il n'est pas prêt. — Un orateur comme M. Floquet est toujours prêt, répond M. Gambetta, non, sans quelque nuance d'ironie. — M. Floquet, piqué, renonce à la parole. L'article 7 est voté comme les autres.

L'article 8, qui règle la police des réunions publiques, est peut-être le plus important de la loi. M. Georges Perin se proposait de l'attaquer ; mais, comme M. Floquet, il n'est pas prêt. Comme lui il demande la remise à demain. M. Gambetta consulte la Chambre et déclare que l'ajournement est repoussé.

Un colloque très vif s'engage entre lui et l'extrême gauche. M. Clémenceau est vertement tancé ; M. Floquet et M. Germain Casse sont rappelés à l'ordre.

INFORMATIONS

LA RÉSISTANCE LÉGALE.

On lit dans la Décentralisation de Lyon :

« Les soussignés, pères d'enfants élevés au collège de Mongré, à Villefranche (Rhône), tenu par les Pères Jésuites, prennent l'engagement de poursuivre, à leurs frais communs, par toutes voies judiciaires et légales, les fonctionnaires et agents du pouvoir qui porteraient atteinte au droit que possèdent lesdits pères de famille de faire instruire leurs fils par ces instituteurs et dans cette maison.

(Suivent les signatures.)

» Que ceci serve de première réponse au discours du ministre Cazot, affiché dans toute la France, ainsi qu'aux autres auteurs des décrets du 29 mars, en attendant que des réponses semblables, préparées partout où les pères de famille sont menacés, partout où existent des collèges tenus par des congrégations religieuses, montrent aux terroristes républicains à quel point les honnêtes gens se laissent peu intimider. »

A propos d'une antithèse complètement inintelligible du discours de M. Cazot, antithèse qui a soulevé les applaudissements frénétiques de la majorité, le correspondant du Times fait les réflexions suivantes : « Je veux simplement faire remarquer que, dans cette Chambre, ce sont les phrases sonores, si creuses qu'elles soient, qui sont applaudies par une majorité ignorante, attachée servilement à la suite de prétendues capacités qui sont en train de conduire la France vers le pire despotisme, celui de la demi éducation régnant sur l'universelle ignorance. »

Quelques journaux ont reparlé ces jours-ci d'un négociateur officieux envoyé par M. de Freycinet à Rome pour y traiter de l'application des décrets.

Nous ne voyons pas pourquoi nous tairions le nom de l'ecclésiastique qui aurait consenti, dans cette circonstance, à se faire le porte-parole de l'auteur des décrets du 29 mars ; c'est l'abbé Rouquette.

L'ambassadeur de M. de Freycinet est trop connu à Toulouse pour qu'il soit besoin de rien ajouter.

Le Ministère a eu l'extrême bon goût de faire poser plusieurs affiches contenant le discours de M. Cazot en face de la porte des Pères Jésuites, rue Lhomond.

A mesure qu'on approche de la Fête-Dieu, on voit se multiplier les arrêtés des municipalités radicales interdisant les processions. Il y a évidemment un mot d'ordre. Des termes même de ces arrêtés il ressort que la paix publique serait devenue à ce point précaire sous la République que ces cérémonies, qui autrefois n'essent causé aucun trouble, risqueraient aujourd'hui d'être une occasion de scandale et de désordre. Tant pis pour la République. De semblables interdictions ne lui valent ni honneur ni popularité ; elles blessent les consciences chrétiennes, troublent les habitudes locales et lésent les intérêts commerciaux.

Le nouveau directeur de l'Assistance publique, M. Quentin, à deux frères dans les ordres et une sœur religieuse. Quant à lui, il aurait fait ses études à l'institution Saint-Vincent, à Senlis, alors dirigée par M. l'abbé Pouillet et appartenant aujourd'hui aux Maristes. L'élève Quentin lutinait volontiers la Muse et, quand Mgr l'Evêque de Beauvais venait visiter l'établissement, c'est généralement lui qui était chargé de la rédaction du compliment officiel. Comme il faut qu'il soit par le radicalisme de M. Quentin pour qu'un pareil passé et une parenté aussi compromettante n'aient pas nuï à son avancement dans le monde. . . . de M. Jules Ferry et de M. Hérold !

Le *Mémorial de la Loire* raconte que huit croix sur neuf qui existaient dans la paroisse de la Ricamarie ont été renversées et brisées pendant la nuit du dimanche au lundi dernier.

La croix centrale du cimetière a été renversée à l'aide d'une corde et s'est brisée en deux morceaux ; la croix *Sousvignet*, sur la route de Saint-Genex-Malifaux, a été brisée en plus de dix morceaux ; la croix de la *Besselle*, située à quelques pas de la demeure du commissaire de police, était une vieille croix d'avant la Révolution. Renversée également à l'aide d'une corde, elle couvre la terre de ses débris.

Les autres croix démolies, en pierre comme les précédentes, sont : la croix *Béal*, neuve, rebâtie il y a trois ans, au frais d'un ivrogne qui l'avait démolie ; la croix *Bénévent*, qui datait du seizième siècle ; la croix de la *Mine*, à côté du pont du chemin de fer ; la croix du *Montcel*, sur une petite place entourée de maisons ; la croix de la *Béraudière*, également dans le voisinage immédiat de plusieurs maisons habitée.

La neuvième croix est celle dite de *Mission*. Celle-ci, solidement enclavée dans un piédestal de pierre massive, en fonte épaisse, et soutenue en outre par un fort tuteur du même métal, n'a pu être renversée.

Une enquête est commencée.

Le soldat Coulon, du 8^e de ligne, avait reçu de ses parents un billet de 50 fr. et l'avait montré aux camarades en garnison à Saint-Omer comme lui. Un sergent, Félix Hamon, profitait, dans la soirée du 28 avril, du sommeil de Coulon pour lui enlever un coup de fusil tiré dans l'oreille et s'emparer de son argent. Le 1^{er} conseil de guerre séant à Lille a condamné à mort le sergent Hamon.

Les lettres françaises viennent de perdre, sinon une de leurs illustrations, du moins une de leurs célébrités. M. Gustave Flaubert est mort dans sa maison de Croisset, près de Rouen, et d'une attaque d'apoplexie, à ce qu'on assure. Il s'était levé en fort bonne santé, avait pris un bain, avait déjeuné ; dans l'après-midi il éprouva un léger malaise et s'étendit sur un lit. Le malaise augmentant, il envoya chercher le médecin ; quand celui-ci vint, M. Gustave Flaubert était sans vie.

Une partie de la forêt de Fontainebleau a été la proie des flammes. Vers deux heures, un incendie a éclaté à deux kilomètres de Barbizon. Par suite de la grande quantité d'herbes et de bois secs qui se trouvaient en cet endroit, le feu s'est rapidement étendu.

Deux détachements du 5^e hussards mandés en toute hâte de Fontainebleau sont accourus sur le théâtre de l'incendie et se sont joints aux personnes des environs pour arrêter le feu, qui était complètement circonscrit vers cinq heures.

La partie de la forêt sur laquelle le feu s'est étendu, comprend à peu près huit ou dix hectares.

La cause de l'incendie est inconnue. Elle provient probablement de l'imprudence de quelque fumeur.

Des nouvelles assez graves nous arrivent de l'Orient. Le changement de ministère en Angleterre, et le souvenir des déclarations antérieures des nouveaux ministres contre le mauvais vouloir de la Turquie qui s'obstine à n'accomplir aucune réforme, ont remis sur le tapis cette éternelle question de Constantinople et des populations chrétiennes de l'Empire ottoman.

La Turquie a cherché par tous les moyens à éluder l'exécution du traité de Berlin ; mais aujourd'hui elle se trouve en face d'un ministère anglais qui est obligé de tenir tout au moins partie des promesses qu'il a faites dans l'opposition.

Cette situation vient de se compliquer tout-à-coup par la mauvaise foi de la Porte, qui a livré dans les plus mauvaises conditions au Montenegro le petit territoire que le traité de Berlin l'oblige à lui céder. Les troupes ottomanes sont parties avant l'arrivée des Monténégrins, de telle sorte que les insurgés musulmans de l'Albanie, formant une véritable armée sous le nom de *Ligue Albanaise*, sont venus occuper le territoire abandonné par les Turcs. Il est incontestable que les insurgés Albanais et les Turcs étaient d'accord. On dit même que les troupes ottomanes font cause commune avec la *Ligue Albanaise*.

Ces faits, encore obscurs, révèlent dès ce moment une situation dont il est impossible de méconnaître l'importance.

CHRONIQUE LOCALE

Il serait question, pour occuper un des trois postes de maître des requêtes vacants au conseil d'Etat, du jeune fils du général Cavaignac. Il serait nommé presque au lendemain du jour où il aura atteint — car il ne l'a pas encore — l'âge réglementaire de vingt-sept ans.

ASSOCIATION PHYLOTECHNIQUE.

Les élèves de l'Association phylotechnique sont invités à se rendre, dimanche prochain, à 9 h du matin, à la mairie, dans la salle ordinaire des cours, pour quelques communications qui les intéressent.

La distribution des prix est fixée au dimanche 23 mai.

CLINIQUE NATIONALE OPHTHALMOLOGIQUE.

Deux enfants du Lot, l'un directeur de l'hospice des Quinze-Vingts, M. Pépau, l'autre savant oculiste, médecin en chef de ce même établissement, viennent de réaliser une grande œuvre humanitaire et scientifique : la création d'une clinique pour le traitement des aveugles curables.

Le docteur Decaisne écrit à ce sujet dans la *France* :

« Le médecin en chef des Quinze-Vingts, le docteur Fieuzal, attaché depuis dix ans à cet établissement, frappé des ressources sans nombre, jusqu'à lui cependant restées stériles, qu'offre pour l'étude des maladies des yeux la réunion d'un si grand nombre d'aveugles, résolu de faire profiter ses confrères et la science de ce riche matériel. En même temps, il pensa qu'il y avait mieux à faire qu'à continuer à servir des pensions aux malades qui ne sont pas admis à l'hospice, et que le gouvernement serait mieux dans l'esprit de la fondation en y créant un service actif destiné à recevoir les aveugles curables, à les opérer et à les guérir dans les cas très nombreux où la guérison est possible. De cette façon, pensa-t-il, on pourrait écarter un nombre toujours croissant de demandes de secours et arriver dans quelques années à répartir les ressources, sinon sur un plus grand nombre d'aveugles, du moins sur des aveugles réellement incurables.

Cette idée ne devait rencontrer que des obstacles à sa réalisation pendant quelques années, et notre confrère dut attendre d'avoir à la tête de l'hospice un directeur véritablement ami du progrès, pour lui soumettre son projet de réforme dans le service médical de l'hospice. Nous sommes heureux de rendre ici justice à M. Pépau, directeur de l'hospice des Quinze-Vingts, qui a su par son activité et son initiative mener à bien, en moins d'une année, la création d'un service important appelé à rendre d'immenses services aux malades, aux médecins et à la science.

C'est pour les 31,631 aveugles de France qu'on posait, lundi dernier, la première pierre de la Clinique nationale ophthalmologique des Quinze-Vingts, dont les portes seront ouvertes le 1^{er} juillet de cette année.

La Clinique nationale ophthalmologique, d'a-

près le règlement fait et arrêté par M. le ministre de l'intérieur, en avril 1880, recevra gratuitement à sa consultation tous les indigents français qui s'y présenteront et hospitalisera dans ses chambres ceux dont l'affection nécessitera un traitement particulier.

Ces chambres, au nombre de 8, contiendront 25 lits, et leur nombre en sera augmenté, suivant les besoins signalés.

L'accueil empressé que toutes les Compagnies de chemin de fer ont fait à la circulaire ministérielle de M. de Freycinet, du 22 décembre dernier, permettra au malade le plus pauvre de frapper à cette porte, puisque sur la seule présentation de son titre d'admission, il lui sera délivré tant à l'aller qu'au retour un billet de parcours à demi-place.

Les ressources allouées par le budget lui permettront de suffire à la dépense de 9,000 journées de malades et à celle de 75,000 traitements ou pansements.

Le personnel médical qui y sera attaché assurera ces services.

Le diagnostic de la maladie se fera à haute voix et sera immédiatement transcrit sur un registre spécial.

Ce registre sera à la disposition des élèves qui, à leur sortie des visites du matin, désireront augmenter leurs connaissances en fréquentant la clinique. Ils y acquerront une instruction solide dont cet établissement recueillera les premiers fruits, s'il lui est donné de constater la diminution toujours croissante des aveugles de France.

Toutes nos félicitations, dit en terminant M. Decaisne, à M. le Dr Fieuzal. Entre ses mains, cette clinique deviendra, nous en avons la ferme espoir, une pépinière d'oculististes appelés à rendre dans les départements les plus grands services. Enfin, elle montrera à l'étranger que la science française n'a jamais dit son dernier mot et qu'elle ne redoute aucune concurrence, aucune comparaison.

On écrit d'Orléans, le 8 mai :

« La fête anniversaire de la délivrance de notre ville par Jeanne d'Arc a été magnifique. La cérémonie de la remise de l'antique bannière de la Pucelle entre les mains de l'évêque, au milieu d'une foule immense, a été émouvante comme toujours.

« Après la cérémonie religieuse, le cortège traditionnel, comprenant l'armée, la magistrature, la municipalité, les administrations civiles et le clergé, s'est rendu sur l'emplacement de l'ancien fort et a parcouru les principales rues. Les généraux Gresley, Davout, de Miribel et de Brécourt figuraient en premiers rangs.

« Tout s'est passé dans l'ordre et le calme les plus parfaits. »

L'Académie de Mont-Réal, dont le siège principal est à Toulouse, vient de publier le programme du concours en prose et en vers pour 1880.

Les ouvrages doivent être adressés, avant le 1^{er} septembre, à M. le commandeur Albert Mailhe, président de l'Académie, place Rouaix, 8, Toulouse.

La distribution des récompenses est fixée au 1^{er} novembre.

Bordeaux, 12 mai.

Un incendie considérable s'est déclaré dans l'entrepôt de la chambre du commerce situé à Bacalan et renfermant de l'alcool, du rhum, de l'absinthe, etc.

L'incendie a commencé à 9 heures du matin. Il dure encore. Les secours sont presque impossibles. Les dégâts sont incalculables. L'école communale voisine et très menacée.

On lit dans le *Journal d'Agen* :

Sommes-nous encore en présence de l'un de ces crimes épouvantables qui, depuis quelque temps, se produisent dans nos grands centres populeux et qui ont rendu tristement célèbres les noms des Billoir, des Lebiez et Barré et des Vitalis ?

L'information ouverte en ce moment ne tardera pas à nous éclairer.

En attendant, voici ce qu'on nous télégraphie du Mas-d'Agenais :

Mas-d'Agenais, 10 mai.

Ce matin, on a trouvé au Mas, dans une

mare, le cadavre d'une femme coupée en morceaux.

Les quatre membres principaux étaient attachés ensemble.

Le parquet de Marmande, aussitôt prévenu, s'est transporté sur les lieux et procède à l'information.

L'émotion est grande ici.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne* :

La police d'Agen vient d'arrêter une jeune fille, nommée Augustine Bonnet, inculpée de vols de bijoux, commis dans une église de Moissac.

Les objets volés ont été retrouvés sur elle.

La police est à la recherche d'une de ses camarades nommée Marie-Mélanie qui a été sa complice dans ce vol.

On écrit de l'Aude :

« Le 4 courant, vers les trois heures du soir, la femme Désarnaud, âgée de quarante-cinq ans, revenait de la foire de Quillan accompagnée par son mari et son beau-frère. Ils arrivaient sur le plateau dit de l'Arant, quand un orage éclatant tout à coup, la femme Désarnaud fut frappée par la foudre et tomba raide morte, le crâne fracassé et une jambe brisée. Ses deux compagnons reçurent une forte commotion, mais en ont été quittes pour quelques contusions.

L'orage accompagné de grêle, a paraît-il, ravagé la commune de Ronvenac.

On écrit des Hautes-Pyrénées :

« Le jour de l'Ascension un violent orage a éclaté sur la commune de Labassère.

« C'était pendant la cérémonie des vêpres ; l'église était pleine de fidèles et l'orage grondait. — Tout à coup la foudre tombe sur le clocher, pénètre dans l'église, frappe d'abord la tribune un jeune enfant de huit ans qu'elle met dans le plus affreux état. — Le fluide électrique continue son œuvre et va atteindre le père de l'enfant perdu dans la foule, au milieu de l'église !...

« Celui-ci heureusement n'a eu que des brûlures légères, tandis que l'état du pauvre petit est désespéré.

« On comprend l'émoi que cet accident a jeté dans la population de Labassère, qui a vu de si près les clartés de la foudre traçant des zig-zags sinistres sur les murs de l'église. »

THÉÂTRE DE CAHORS.

Direction de M. GILBERT. — Saison d'Opéra.

A Mesdames et Messieurs les habitués du Théâtre.

Mesdames et Messieurs,

Honoré de la confiance de M. le Maire qui a bien voulu m'accorder la direction de votre Théâtre, j'ai l'honneur de vous soumettre le tableau de la troupe de Grand Opéra, Opéra Comique et traductions, formée par moi pour cette saison d'été qui ne sera composée que de dix représentations.

C'est avec le plus vif plaisir que je reviens parmi vous après trois ans d'absence.

J'ose espérer que vous voudrez bien me continuer la sympathie dont vous m'avez honoré jadis, et que les efforts que je ferai pour vous plaire seront couronnés de succès, car dans cette entreprise, je place mon seul espoir et mon entière confiance en vous ; je ne puis que vous en exprimer d'avance toute ma gratitude.

La troupe que j'ai l'honneur de vous présenter, est formée de sujets lyriques jouissant d'une notoriété acquise dans le monde artistique.

J'ai fait de mon mieux ; ai-je réussi ? ce sera à vous de juger.

Daignez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de mon profond respect,

GILBERT.

Tableau de la troupe.

Administration :

MM. Gilbert, directeur.
Ramonot, administrateur, régisseur général.
Fauchoux, régisseur.
Simian, 2^e régisseur, bibliothécaire.
Garcie, costumier.
M^{me} Desniten, pianiste-accompagnateur.

Artistes :

- MM. Petrossini, 1^{er} ténor en tous genres.
 Gilbert, baryton id.
 Marty, 4^{er} ténor léger, 2^e ténor.
 Barrière, 2^e ténor des 3^{es} ténors.
 Desnèren, 1^{er} basse en tous genres.
 Duchâteau, 2^e basse.
 Ramonot, trial.
 Fauchaux, larquette.
 Pesquet, 3^e basse.
 Simian, 2^e trial, coryphée.
 Peyret, 1^{re} chanteuse en tous genres.
 Mmes Arquier, 1^{re} chanteuse de grand opéra, 1^{re} dugazon.
 Duchâteau, 2^e dugazon.
 Ramonot, 1^{re} duègne.
 Bonnet, coryphée.
 Anna, id.
 Fauchaux, id.
- Chœurs :
 Six hommes. — Six dames.

Nous félicitons M. Gilbert de son initiative hardie, et nous lui souhaitons bonne chance.

Cahors est une de ces vieilles et bonnes villes que les vrais artistes aiment toujours à revoir, parce qu'ils savent combien le public leur est sympathique. M. Gilbert, en particulier, ne fut-il pas, il y a quelques années, son enfant gâté ? Nous avons le ferme espoir que son succès sera complet, comme artiste et comme impresario, pourvu qu'il soit secondé par de bons chanteurs.

A défaut des encouragements que la municipalité regrette certainement de ne pouvoir lui accorder, M. Gilbert a le droit de compter sur le concours empressé de la société cadurcienne. Les représentations d'opéra ont toujours eu, du reste, un attrait particulier pour notre public. Qu'un vigoureux élan pousse donc vers le bureau de location tous les amoureux du grand répertoire lyrique ; il est de leur devoir d'assurer le succès matériel de la campagne qui va s'ouvrir, tout en se procurant un plaisir bien rare à Cahors.

On mande de Béziers que l'église de Capetang vient d'être pillée et mise à sac par des malfaiteurs restés inconnus.

L'accident survenu aux courses de Nérac, est plus grave qu'on ne l'avait annoncé. Parmi les nombreux blessés, huit ont eu les jambes fracturées, un le bras cassé, soixante à quatre-vingts sont plus ou moins contusionnés.

Les jugements les plus divers ont été portés sur les causes de ce malheur ; personne n'en accepte la responsabilité. Les travaux avaient été jugés satisfaisants, et l'autorité, dit-on, avait fait examiner les tribunes par l'architecte de la ville.

La foule était immense ; les gradins des premières places, des places réservées et des secondes étaient remplis, et à chaque minute, le nombre des spectateurs augmentait.

La deuxième course se terminait à peine qu'un mouvement terrible se produisit sur toute la longueur des tribunes, suivi de craquement de bois ; on entendit des cris déchirants, ce fut un péle-mêle effrayant ; une désolation générale et pleine d'anxiété.

La foule qui encombrait la piste se porta au secours des victimes ; les plus frappées reçurent asile dans les maisons voisines où elles furent portées à bras ; les médecins de la ville se trouvant sur les lieux, rivalisèrent de dévouement pour donner les premiers soins.

Avis au public.

Le 15 mai courant, jour de samedi, à une heure du soir, sur la place d'armes de la ville de Cahors, il sera procédé par le ministère de Duc, hoissier, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un beau cheval âgé de 9 ans. Le prix sera payé comptant et les frais en sus.

Pour la chronique locale, A. Lavoit.

BULLETIN AGRICOLE.

Situation des récoltes.

Arlès (Bouches-du-Rhône), 7 mai.

L'apparence de nos récoltes laisse beaucoup à désirer. Quelques propriétaires auront une portion de leur récolte. Les autres propriétaires, sur une vaste étendue de terrain, n'auront à

peu près rien.

De grandes quantités de plantations de vignes ont été faites, cette année, par un temps favorable.

Dieppe (Seine-Inférieure), 9 mai.

En présence de l'aridité de la température et de la mauvaise apparence de la future récolte, beaucoup de fermiers préfèrent attendre pour vendre le peu qu'il leur reste. Il ne faut pas espérer plus d'une demi-récolte moyenne ; cela est désastreux pour la culture de notre contrée.

Morlais (Finistère), 8 mai.

La semaine a été mauvaise. Hier et aujourd'hui il a gelé très fort, et les journées sont très fraîches ; aussi tous les grains, au lieu d'avancer, dépérissent. Les gelées de samedi et dimanche ont fait beaucoup de mal aux pommes de terre.

Montluçon (Allier), 8 mai.

Si la pluie qui tombe sur notre rayon depuis quinze jours cessait pour laisser quelques jours de soleil, les récoltes s'annonceraient très bien.

Meaux (Seine-et-Marne), 8 mai.

Les nuits sont toujours très froides et la plaine fait peu de progrès en ce moment.

Sézanne (Marne), 8 mai.

Nos récoltes en terre souffrent beaucoup de la sécheresse et du temps froid ; la chaleur et un peu de pluie feraient du bien aux avoines et aux prairies artificielles.

Amiens (Somme), 8 mai.

Les plaintes sur la récolte sont générales ; cependant une pluie douce de quelques heures calmerait bien des craintes.

Bernay (Eure), 8 mai.

Les récoltes paraissent dans de bonnes conditions, malgré la persistance du froid et même des gelées.

Bar-sur-Aube (Aube), 8 mai.

Le temps froid continue ; les cultivateurs se plaignent surtout des avoines, qui rougissent ; il faudrait de la pluie et de la chaleur. Nous avons eu, hier, une petite gelée qui a fait du tort aux vignes, qui poussaient déjà très mal.

Banvais (Oise), 9 mai.

Mauvais temps pour la plaine ; la culture se plaint du temps froid que nous avons depuis une quinzaine de jours.

Chartres (Eure-et-Loir), 8 mai.

La culture ne se plaint pas trop du temps aride que nous avons, et qui paralyse le développement des mauvaises herbes.

Carpentras (Vaucluse), 7 mai.

De bonnes pluies sont venues refaire nos récoltes en terres, qui sont aujourd'hui dans d'excellentes conditions. On se plaint que les blés sont clairs, mais le plant étant bien enraciné, on espère que le tallage y suppléera.

Les vers à soie en sont à leur troisième mue ; cette récolte sera bonne cette année, du moins on le croit.

Château-Thierry (Aisne), 8 mai.

Il fait chez nous un temps relativement très froid qui cause beaucoup de préjudice aux récoltes ; mais en général les emblavures d'automne promettent beaucoup.

Lyon (Rhône), 9 mai.

Le temps est froid et pluvieux ; quelques orages dans le rayon avec grêle ; pas encore de gelée ; le temps chaud est désiré.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 13 mai, 3 h. soir.

Tous les journaux signalent la situation tendue du ministre, par suite de la séance de mardi.

La presse radicale attaque vivement M. Gambetta et l'appelle dictateur.

Hier à Lyon, une réunion de deux mille électeurs a acclamé la candidature de Blanqui.

Le Morning Post publie ce matin de

Londres, une lettre du prince Lucien Bonaparte, disant que le cardinal Bonaparte est le seul chef de la famille Bonaparte.

Bourse de Paris

Cours du 13 Mai.

Rente 3 p. o/o.....	85.00
— 3 p. o/o amortissable	87.90
— 4 1/2 p. o/o.....	115.45
— 5 p. o/o.....	118.60

LE DICTIONNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE ET BIOGRAPHIQUE DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS (Paris, 14, r. St-Lazare), continue avec succès sa publication. Tandis que la 5^e série est en vente chez tous les libraires, il vient de servir la 7^e par anticipation, aux Souscripteurs à l'ouvrage complet. L'importance considérable de l'ouvrage, l'autorité des collaborateurs, parmi lesquels figurent les écrivains spéciaux les plus éminents de notre époque, ont dès le début, signalé cette intéressante publication à l'attention de tous les lecteurs soucieux de se rendre compte des merveilles dont la science, l'art et l'industrie leur offrent le continuel spectacle. De très belles illustrations sur bois accompagnent le texte, et donnent une idée exacte, complète et facile à saisir pour tous, des origines du travail national et des progrès accomplis dans toutes les branches de l'activité humaine.

Le DICTIONNAIRE de MM. Lami et Tharel paraît chez tous les libraires, par livraisons hebdomadaires, à 50 centimes et par séries à 2 fr. 50. Envoi d'une série d'essai, contre 2 fr. 50 en timbres-poste.

Revue de France.

Sommaire de la livraison du 1^{er} mai.

- L'Homme et la Fortune, drame en trois actes, par M. François Coppée.
- Joanna (suite), par Rhoda Broughton.
- Le cardinal de Bernis (suite et fin). — II et III. — Le Conclave de 1769 et l'abolition des Jésuites, d'après de nouveaux documents, par M. Frédéric Masson.
- Quelques doutes à propos de l'histoire de l'art antique. — Phidias a-t-il existé ? par M. Duranty.
- Le gouvernement de la Restauration, d'après ses plus récents historiens, par M. Ernest Daudet.
- Souvenirs de Versailles pendant la Commune (suite), par M. Léonce Dupont.
- Le grand secret dans l'Église chrétienne au I^{er} siècle, par M. Ferdinand Delaunay.
- Lady Virginia, traduite de Fernand Caballero, par M. Maxime Breteuil.
- Revue musicale, par M. Albert de Lasalle.
- La quinzaine politique, par M. Louis Joly.
- Les Livres.

Bureau : 13-15, quai Voltaire, Paris.

Histoire de l'Art.

Recueil et Encyclopédie Artistiques.

Reproductions des principaux chefs-d'œuvre qui ornent les Musées, Collections et Monuments de tous les pays, en Dessins, Estampes, Gravures, Peintures, Sculptures, Tapissieries, etc., avec notice descriptive et historique et de Portraits des hommes illustres avec leur biographie.

Sommaire de la 4^e livraison :

- Sculpture : Auguste (Statue antique).
 - Peinture : La mort de Démosthène. (Prix de Rome : Boisselier). — Enée portant son père Anchise. (Tableau de Spada Lionello).
 - Portrait et Biographie : Voltaire (François-Marie-Arouet).
- On s'abonne : 76, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.
 Un an 10 fr. — Six mois 5 fr.

L'Univers Illustré.

Sommaire du no du 8 mai.

- Texte : Courrier de Paris, par Gérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Salon de 1880 (2^e article), par Daniel Bernard. — Théâtres, par Damon. — La voie Appienne, par A. B. — Hawarden, par X. D. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Une chasse indienne dans le Minnesota, par A. Brunet. — Les Belles Amies de M. de Tallayrand, par M^{me} Mary Summer (suite). — Un combat d'éléphants dans l'Inde anglaise, par H. Vernoy. — Bulletin financier. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echecs.
- Gravures : Portrait de M. de Lesseps. — Portrait du général Vinoy, ancien Grand Chancelier de la Légion d'honneur, décédé le 30 avril. — La princesse Frederica de Hanovre. — Le baron de Pawel-Rammigen. — Une manifestation antichinoise, à San-Francisco. — Le château de Hawarden, résidence de M. Gladstone (quatre gravures). — Salon de 1880 : Le Soir, tableau de M. Jules Breton. — Revue comique du mois, par Draner (12 gravures). — Chasse indienne dans le Minnesota (Etats-Unis). — Un combat d'éléphants, à Borda, Inde anglaise. — Rébus.

Le tome premier des *Misérables*, FANTINE, vient de paraître dans la nouvelle édition illustrée, en même temps que la dixième série.

C'est un magnifique volume de 400 pages, qui ne contient pas moins de 104 gravures, signées de MM. Emile Bayard de Neuville, Niort Edmond Morin, Lix, Vierge, Scott, Valnay, etc.

Les figures devenues toutes populaires, du chef-d'œuvre de Victor Hugo, le Conventionnel, Jean Valjean, Fantine, Javert, les Thénardier, sœur Simplice, ont été dessinées par Brion, ingénieusement encadrées par Edmond Morin.

Emile Bayard de Neuville et Lix ont donné ces grandes et dramatiques scènes du roman — le *Souper chez l'Evêque*, le *Vol des flambeaux*, *Cosette chez le Thénardier*, le *Corps de garde*, *Tempête sous un crâne*, la *mort de Fantine*, M. *Madeleine au lit de la morte*, etc.

Edmond Morin a illustré tout le charmant livre, *En 1817, les Amours de Fantine*, de gracieux tableaux et de spirituelles caricatures. Les intérieurs et les paysages sont de Scott.

On voit que l'illustration est vraiment digne en tout point du livre. Aussi le succès des *Misérables*, dans cette belle publication, est-il au moins égal au succès de *Quatrevingt-treize*.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Maltebrun (Jules Rouff, éditeur, 44, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 16^e fascicule consacré au département des Basses-Alpes.

Texte : Description physique et géographique. — Histoire du département. — Histoire et description de ses villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques générale et morale.

Gravures : Vue de Digne. — Château de Gréoulx. — Vue de Moustiers. — Château de Sisteron. — Carte coloriée du département, la plus complète à ce jour.

Le fascicule du département, 75 centimes.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 1009^e livraison (8 mai 1880). — Le Laos et les populations sauvages de l'Indo-Chine, par M. le docteur Harmand. — 1877. — Texte et dessins inédits. — Dix dessins de Eugène Burnand, avec une carte.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 45 (8 mai 1880).

La chair de physiologie végétale, par M. Dehérain. — Les Revendications de l'hygiène publique en France, par M. A.-J. Martin. — Recherches thermiques sur les combinaisons de l'hydrogène avec le phosphore, l'arsenic et le silicium, par M. J. Ogier. — Académie des sciences de Paris. — Société royale de Londres. — Bibliographie. — Chronique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 45 (8 mai 1880).

L'Ultramontanisme et l'Etat, par M. E. de Presensé. — Eloge de Marivaux, par M^{lle} Marie Chateauminois. — La première éducation, par M. H. Marion. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par Pierre et Jean. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 408, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

AUX 100,000 PALETOTS, Boul-Nord, Cahors

Pardessus demi-saison, longs, cintrés, coupe et étoffes nouvelles, établis dans des conditions de prix exceptionnelles. — Prix-Fixe. (Voir aux annonces.)

MAISON DE CONFIANCE

POUR LA POSE DES DENTS

20 ans de succès

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES.

A PARIS

et

CHIRURGIEN-DENTISTE

Du Lycée de Cahors, et des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze,

Boulevard Nord, en face la Mairie, à Cahors(Lot), tous les mois du 1^{er} au 10. Faubourg Leclère en face la Guierle, à BRIVE (Corrèze), du 10 au 30 de chaque mois.

Une broche argent a été perdue dimanche 2 mai, dans le parcours de Cahors aux Tuileries (route de Laroque-des-Arcs).

Prière de la rapporter rue du Lycée, 28, à Cahors.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

Rendus sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, la :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse; diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose; tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins muqueux, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. 33 ans de succès, 100,000 cures, y compris celle de M^{me} la duchesse de Castelstuart, le duc de Plu-kow, M^{me} la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le Dr. Prof. Dédé, etc.

Cure n° 63,476: M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueur nocturnes.

N° 99,625: Avignon, 18 avril 1876. La Revalescière m'a guérie, à l'âge de 61 ans, d'une épouvantable maladie de vingt ans, des oppressions les plus terribles, à ne pouvoir faire aucun mouvement, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. — BOREL, née Carbonnetty.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de la Revalescière. — Léon PEYLET, instituteur à Cheyssous (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte, 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée au même prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 33 et 70 fr. franco. — Dépôt partout chez les bons pharmaciens et épiciers, Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS ET SUBSTITUTIONS FRAUDULEUSES. Dépôt à Cahors, Vinel droguiste.

EMPRUNT TURC

Paiement des Coupons. — Récapitalisation des Fonds engagés.

Banque Orientale

Paris, 16, Avenue de l'Opéra, 16, Paris.

Les Porteurs d'EMPRUNT TURC 5 0/0 et d'OBLIGATIONS OTTOMANES doivent s'adresser ou écrire au Directeur en mentionnant leurs noms, adresse et la quantité de rentes ou d'obligations dont ils sont possesseurs.

PAIEMENT TRIMESTRIEL DE L'INTÉRÊT

Réponse explicative est envoyée immédiatement sur demande

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

DEUXIÈME EMPRUNT COMMUNAL de 500 millions

EN OBLIGATIONS DE 500 FR. 3 0/0

Avec Lots

ENTIÈREMENT CONFORME AU TYPE DES OBLIGATIONS COMMUNALES ÉMISES LE 5 AOUT 1879.

Les titres consistent en obligations de 500 francs 3 0/0, remboursables en 60 ans, ayant droit à 6 tirages annuels de lots les 5 février, 5 avril, 5 juin, 5 août, 5 octobre, 5 décembre. Chaque tirage comporte :

1 obligation remboursée par 100,000 fr.
1 — — — — — 25,000 —
6 obligations remboursées par 5,000 francs soit . . . 30,000 —
45 obligations remboursées par 1,000 francs, soit . . . 45,000 —
Ce qui fait

53 lots par tirage, pour . . . 200,000 fr.
et 318 lots par an pour 1,200,000 fr.
Le 1^{er} Tirage a eu lieu le 5 avril 1880.
Le second aura lieu le 5 juin.

Les intérêts des obligations sont payable les 1^{er} mars et 1^{er} septembre, à Paris, au Crédit Foncier et dans les départements, dans toutes les Recettes des finances.

Les titres sont délivrés sous forme d'obligations définitives, au fur et à mesure des demandes et moyennant le paiement immédiat de la totalité du prix d'émission, fixé à 485 francs.

Les demandes sont reçues :

A PARIS : au Crédit Foncier de France, rue Neuve-des-Capucines, 19 ;

DANS LES DÉPARTEMENTS : chez MM. les Trésoriers-Payeurs généraux et les Receveurs particuliers des finances.

Le Capital de garantie

DE LA

Société Mutuelle d'Assurances contre l'Incendie

LE LOT

9, rue du Lycée, à Cahors, 9

A été élevé, suivant acte notarié, en date du 28 Février dernier,

AU CHIFFRE IMPORTANT DE

Dix millions

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

va commencer immédiatement la publication du grand roman: Le DEMI-MONDE SOUS LA TERREUR, par F. DU BOISGODEY, avec illustrations de J. Ferat, et dont nous avons confié la gravure à nos meilleurs Artistes.

Le 43^e volume de cette riche collection vient de paraître. Nous rappelons à nos lecteurs que tous les grands écrivains contemporains ont apporté leur concours au Journal du Dimanche, qui depuis vingt-six ans tient toujours le premier rang parmi les publications illustrées.

Un N° par semaine, 10 c. avec 16 pages de texte in-4° et un morceau de musique. — Paris, 10 centimes le numéro. — Départements 14 centimes le numéro. — ABONNEMENTS: Paris, 1 an, 6 fr. — 6 mois 3 fr. Départements: 1 an, 8 francs. — 6 mois, 4 fr. — Pour l'union postale: 1 an-8 fr. 50.

Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX: Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris
Nota: — On s'abonne en envoyant un mandat de poste.

EN VENTE CHEZ CHEZ TOUS LES LIBRAIRES, LE

DICTIONNAIRE

DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS INDUSTRIELS

Par E.-O. LAMI et A. THAREL

Cette magnifique publication, rédigée par d'éminents écrivains, composée avec un grand luxe typographique, formera 5 volumes in-8° de 800 à 900 pages chacun, ornée d'environ 2,500 gravures sur bois.

Prix de la Livraison, contenant deux feuilles: 50 centimes.

On peut souscrire à l'ouvrage complet, dont le prix est de 150 francs, en envoyant un mandat-poste de 25 francs pour le premier volume. Les Souscripteurs le recevront franco, à leur choix, soit complet, soit par série de cinq livraisons ou dix feuilles.

Envoi franco d'une série d'essai dans toute la France, contre 2 fr. 50 en timbre-poste.

Paris, 14, rue Saint-Lazare

Photographie Artistique

C. BONNEMER

PHOTOGRAPHE

Boulevard Sud, ancienne MAISON HONORÉ

Spécialités de Cartes émaillées, Portraits Rembrand, Cartes-album, Portraits de famille, Reproductions, Vues, Grandissements, Retouches en noir, au pastel, à l'huile et à l'aquarelle. Groupes et Portraits après décès.

Émaux photographiques faits au feu et garantis inaltérables.

Ateliers ouverts de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

20 à 25 % de Revenu par An, payables par Mois

SÉCURITÉ ABSOLUE

Résultats des années 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879. — Brochure explicative: 60 centimes.

S'adresser à la CAISSE DES REPORTS, 77, rue Richelieu, PARIS

AU PREMIER CHEMISIER
E. CRAMANT-MASSIP
CHEMISES INFROISSABLES
Spécialité

De Lingerie pour homme, sur mesure

Seule Maison à Montauban

CHEMISE-BRETELLE SYSTEME BREVETE

Représentée à CAHORS,

par **M. DIDES,**

Coiffeur-parfumeur, 17, Boulevard Sud.

AVIS

Le public est prévenu que l'Établissement d'étuves et de Douches chaudes et froides, fondé par le Docteur Sabatié, Cours Fénélon, à Cahors, est toujours en pleine activité.

TABLEAU DES DISTANCES
Nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour
De chaque Commune du Département du Lot
aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement
et du Département, dressé en exécution de
l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.
Prix: 1 franc.
Chez M. Layton, rue Valentré, à Cahors.

ANÉMIE, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES
MALADIES DE LANGUEUR
sont heureusement combattus par le
VIN IODÉ DE MORIDE
Préparé au vieux Malaga. Excellent fortifiant, très agréable au goût, le meilleur purgatif, le plus puissant régénérateur du sang connu. Il remplace avec avantage l'huile de FOIE de MORUE et l'IODURE de POTASSIUM, dont il n'a pas les inconvénients. On le conseille aussi, avec les Pilules Ferro-Mallitiques dans l'Hydropisie. — A PARIS, 34 Rue LA Bruyère, et dans toutes les Pharmacies. — Prix: 4 fr.

A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

les Outils et Tours
provenant des ateliers de Serrurerie et de Tourneur, appartenant au Sieur RAMONDOU, serrurier-mécanicien, rue et quai St-Urcisse, à Cahors.

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Boulevard Nord, CAHORS

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX

rue Taillefer et rue Condé, fondée en 1843.

Admise à l'Exposition Universelle de 1878.

VÊTEMENTS SUR MESURE

HAUTES NOUVEAUTÉS.

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES

Dirigé par un Coupeur spécial breveté s. g. d. g.

Envois sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100,000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures. Elle échange ou rembourse celles qui ont cessé de plaire.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits Franco.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

CONSTRUCTION ET REPARATION

DE MACHINES DE TOUTE SORTE

LOUIS DEBYSER

Ancien mécanicien de marine, longtemps attaché aux chemins de fer et à de grands établissements industriels en France et en Espagne, se charge de la réparation ou de la construction de toute machine qu'on voudra bien lui confier: machines à vapeur fixes, locomobiles, machines à coudre etc. etc.

Ateliers à Catus.

PRIME A NOS LECTRICES

POUR NEUF FRANCS AU LIEU DE DOUZE

On reçoit pendant UN AN la Mode Française

Ce journal, paraissant tous les Samedis, est le plus intéressant, le mieux fait et le plus complet de tous les journaux de modes.

C'est le seul qui donne des Patrons découpés de grandeur naturelle.

Détacher ce bulletin et l'adresser, avec un mandat-poste de 9 francs, M. ORSONI, Administrateur de la Mode Française, 37, rue de Lille, à Paris.

La Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatismale du Dr Patisson.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez Saint-Sevez, pharmacien à Cahors, place nationale et rue de la Liberté, et dans toutes autres pharmacies.